

PRIX À LA CONSOMMATION

+0,2% d'inflation

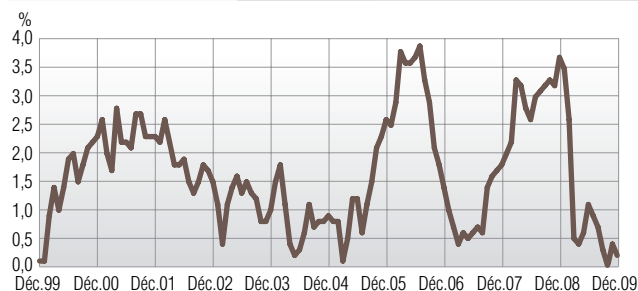
Après l'année record de 2008, l'inflation de 2009 est la plus basse de la décennie. La hausse des prix des services et de l'alimentation est compensée par la baisse des produits manufacturés.

L' indice des prix à la consommation du mois de décembre 2009 s'établit à 132,3 contre 131,7 en décembre 2008, affichant ainsi une augmentation de +0,2% en glissement sur un an. Le tabac contribue à hauteur de 0,1 point à l'inflation annuelle ; ainsi, hors tabacs, la hausse des prix est réduite à 0,1% en 2009.

Un niveau aussi bas n'avait pas été atteint depuis dix ans. Il faut en effet remonter à l'année 1999 pour retrouver un taux d'inflation sous la barre des 0,5%.

Cette quasi-stabilité des prix est toutefois à relativiser par un détail par poste qui subit des variations significatives.

Variation des prix à la consommation
(en glissement sur douze mois)



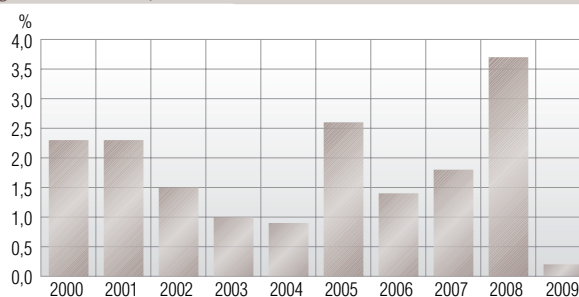
Source : ISEE

Ainsi, dans le détail, les hausses des postes services (+2,0%) et alimentation (+1,0%) ont été en grande partie compensées par la baisse des prix des produits manufacturés (-2,5%).

Bien que la hausse des prix des services (+2,0%) se tasse par rapport à 2008 (+3,1%), elle reste supérieure à la moyenne annuelle des dix dernières années (+1,9%).

Cette évolution à la hausse des prix des services est principalement imputable à l'augmentation des tarifs des postes "mé-

Évolution de l'inflation sur dix ans
(en glissement annuel)



Source : ISEE

decins et auxiliaires médicaux" (+4,2%), des "logement et eau" (+3,5%), des "soins des hôpitaux et assimilés" (+3,4%), des "loisirs, spectacles et culture" (+3,1%), des "plats cuisinés" (+2,8%), des "restaurants, cafés, hôtels" et de l'"enseignement" (+1,9% chacun).

Ainsi, les tarifs des consultations de généralistes sont passés de 3 734 F.CFP fin 2008 à 3 850 F.CFP fin 2009 (+2,7%) et, du fait de la hausse du taux directeur d'évolution des dépenses hospitalières, le coût de l'hospitalisation en médecine générale a progressé de 6,2% en 2009.

Par ailleurs, la majoration annuelle applicable aux loyers des locaux à usage d'habitation est passée depuis le 1^{er} janvier 2009 à 75% de la hausse de l'indice de révision des loyers (contre 50% en 2008).

Toutefois, dans ce contexte d'évolution à la hausse des prix des services, quelques baisses peuvent être signalées : -4,5% pour les transports et communications en général, avec notamment -3,6% pour les "services de télécommunications" et -6,3% pour le "transport aérien".

Indice des prix à la consommation des ménages

	Pondération	Indice base 100 déc. 92 Déc. 08	132,3 Déc. 09	Variation sur un an %
Indice général	10 000	132,1	132,3	0,2
Indice hors tabac	9 750	130,4	130,5	0,1
Détail en 3 postes :				
Alimentation	2 691	142,8	144,2	1,0
Produits manufacturés (yc tabac)	3 747	121,0	118,0	-2,5
Services	3 561	135,8	138,4	2,0
Détail en 8 postes :				
Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 000	146,7	148,7	1,4
Articles d'habillement et chaussures	470	78,9	74,9	-5,0
Logement, eau, éclairage	1 600	135,1	138,1	2,2
Meubles, art. ménagers, entretien maison	580	115,9	118,1	1,9
Services médicaux et dépenses de santé	570	151,6	156,1	3,0
Transports et communications	2 400	129,4	123,6	-4,5
Loisirs, spectacles, enseignement, culture	590	106,2	108,2	1,9
Autres biens et services	790	128,1	130,7	2,0

Source : ISEE

Autre poste à tendance inflationniste, auquel les ménages sont particulièrement attentifs en raison de leur fréquence d'achat élevée, les produits alimentaires sont en hausse de 1,0% sur un an. Cette progression montre un tassement des prix de l'alimentation en 2009 qui intervient après deux années successives de fortes hausses (+4,4% en 2007 et +4,6% en 2008). En effet, mi-2008, les prix des matières premières agricoles se sont stabilisés ou ont baissé, marquant la fin de la flambée des cours débutée fin 2006.

Ainsi, les cours mondiaux du blé, après avoir augmentés de 58,5% en 2007 puis de 25,1% en 2008, reculent de 33,6% en 2009. De même, ceux du maïs et du riz diminuent respectivement de 29,0% et 18,0% en 2009, après +40,9% et +107,0% en 2008 et +43,6% et +7,2% en 2007.

Les cours du cacao se contentent d'un ralentissement de leur progression avec +9,5% en 2009, contre +35,6% en 2008 et +25,3% en 2007. Enfin, le sucre maintient quant à lui une forte progression, un peu en décalé par rapport aux autres matières premières, puisqu'elle intervient après une hausse de 22,1% en 2008, mais un recul de 32,4% en 2009.

En Nouvelle-Calédonie, dans le détail, les plus fortes augmentations reviennent aux "boissons non alcoolisées" (+4,3%), aux "cafés, thés et cacao", aux "sucres" (+4,2% chacun), aux "boissons alcoolisées", aux "légumes" (+2,4% chacun), aux "viandes" (+1,2%) et aux "pains et céréales" (+0,8%, avec +2,4% pour les "pâtes alimentaires" et -2,5% pour le "riz"). D'autres produits s'affichent à la baisse sur un an : les "fruits" (-6,7%, avec notam-

ment un prix moyen au kilo du letchi qui baisse de -35,2%), les "laits, fromage et œufs" (-1,4%), les "poissons" (-1,2%) et les "huiles et graisses" (-0,2% avec -4,5% pour les "beurres").

Il est important de préciser que l'exposition des ménages est inégale face à la variation des prix dans la mesure où chaque ménage a sa propre structure de consommation.

S'agissant des produits alimentaires, il ressort de l'enquête Budget Consommation des Ménages de 2008 que la part des dépenses monétaires consacrées à l'alimentation pour les ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 150 000 F.CFP atteint 32%, alors qu'elle n'est que de 13% pour un ménage dont les revenus dépassent 600 000 F.CFP par mois. Il résulte de ce constat que l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires n'est pas le même pour tous les ménages.

Contrairement aux deux autres postes, les prix des produits manufacturés enregistrent sur les douze derniers mois une baisse de 2,5%. Les cours du pétrole, dont la flambée avait créé des tensions inflationnistes en 2008 sur les produits manufacturés (+3,4%), tirent en 2009 ce même poste vers le bas, en corrélation avec la crise financière et la chute du prix du baril amorcée mi-2008. Les répercussions ne se sont fait ressentir en Nouvelle-Calédonie que début 2009.

Ainsi, la baisse des prix des produits manufacturés est essentiellement due aux carburants (-15,7% sur un an), mais également au "gaz" (-10,0%), aux "articles d'habillement et chaussures" (-5,0%) et aux "médicaments et autres produits pharmaceutiques" (-2,4%), alors que dans le même temps, les "meubles et articles ménagers" sont en hausse de 1,9%, les "tabacs" de +2,9% et les prix des "véhicules neufs" de +0,6%.

Plus précisément, entre fin 2008 et fin 2009, la bouteille de gaz de 12,5 kg est passée de 2 780 F.CFP à 2 500 F.CFP, le litre d'essence de 147,8 F.CFP à 125,8 F.CFP et celui de gazole de 125,6 F.CFP à 96,4 F.CFP.

La hausse encore soutenue des prix en fin d'année 2008 (+0,9% sur le dernier trimestre) avait eu pour conséquence la revalorisation du salaire minimum garanti (SMG) au 1^{er} février 2009, qui est ainsi passé de 124 406 F.CFP à 125 464 F.CFP.

Le ralentissement de l'inflation sur l'année 2009 a figé le SMG à cette dernière valeur, puisque selon l'ordonnance du 13 novembre 1985, il est indexé sur l'indice des prix (lorsque l'IPC sans tabacs enregistre une hausse au moins égale à 0,5% par rapport à l'indice constaté lors de la fixation du SMG immédiatement antérieur, le SMG est relevé dans la même proportion). C'est pourquoi, fin 2009, le gouvernement a souhaité renforcer le pouvoir d'achat des ménages calédoniens en revalorisant le SMG au-delà de la hausse des prix, comme cela avait déjà été le cas en 2001 et en 2005 pour le porter successivement à 100 000 et 120 000 F.CFP.

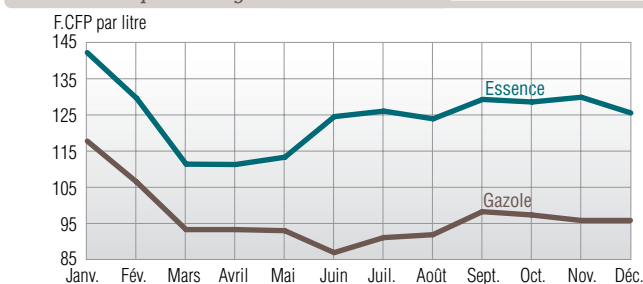
Ce ralentissement de l'inflation enregistré en Nouvelle-Calédonie en 2009 illustre, avec un certain décalage, la tendance mondiale amorcée dans la plupart des pays dès la deuxième moitié de l'année 2008 en liaison avec la crise financière et économique. C'est ainsi que la France terminait l'année 2008 avec 1,0% d'inflation en glissement (contre 2,6% en 2007) et la zone euro 0,9% (contre 1,6% en 2007).

Depuis le dernier trimestre 2009, la remontée des cours des matières premières, signe de la reprise de l'économie, a enrayé cette tendance dans bon nombre de pays. Ainsi, la France et la zone euro, qui affichaient une inflation en glissement négative de respectivement -0,4% et -0,3% au terme du mois de septembre, finissent l'année 2009 avec +0,9% chacune.

Dans un environnement plus régional, la Nouvelle-Zélande et l'Australie connaissent également un ralentissement de l'inflation, toutefois moins marqué qu'en Nouvelle-Calédonie, avec respectivement +2,1% et +2,0% (contre +3,7% et +3,4% en 2008).

La Polynésie française comme Wallis et Futuna affichent une inflation négative avec -0,8% et -0,5%.

Évolution du prix des hydrocarbures en 2009



Source : ISEE